



Département
des Landes

Le 26 septembre 2025

Commission permanente du 26 septembre 2025

Les conseillers départementaux se sont réunis vendredi 26 septembre en commission permanente. Après un hommage à Jean-Louis Bérot, les élus landais ont, au fil des dossiers, réaffirmé leur engagement pour le territoire tant dans l'appui aux collectivités locales qu'aux acteurs économiques qui le mettent en valeur. A notamment été voté le dispositif d'aide à destination des éleveurs impactés par les aléas du climat annoncé au début du mois de septembre.

Hommage

Xavier Fortinon a ouvert la commission permanente par **un hommage à Jean-Louis Bérot**, décédé mardi 23 septembre. Avant de proposer aux élus de respecter une minute de silence en sa mémoire, il a souligné « la personnalité passionnée, forte et constante dans ses engagements » de l'ancien et brillant international de rugby, devenu figure du thermalisme dacquois et « ardent défenseur du thermalisme médical ».

Tourisme et thermalisme

Le thermalisme a également été évoqué lors du vote par les élus d'une subvention de **5 000 € au projet de développement d'un volet tourisme sur la plateforme « Thermassist »**, dédiée aux curistes de Nouvelle-Aquitaine, portée par le cluster d'entreprises AQUI O Thermes.

Cette aide s'inscrit dans une enveloppe globale de subventions de **plus de 134 000 € votée au profit d'initiatives portées par des acteurs du tourisme et du thermalisme** à laquelle s'ajoutent **167 600 € d'aides dédiées aux acteurs de l'attractivité territoriale** tels que le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes, ou encore diverses manifestations locales.

Contact presse

Solène Méric
Département des Landes

05 58 05 40 01 / 07 64 45 69 06
presse@landes.fr

infos
landes.fr
xlandes-info.fr

Soutien à l'aménagement cyclable

Alors que le Département fête les 40 ans de sa politique de randonnée, il accompagne également activement l'aménagement des projets cyclables dans le territoire. **Les élus ont voté ce jour une enveloppe de plus de 654 000 € pour soutenir 10 projets d'aménagements cyclables portés par 3 EPCI (Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communauté de communes de Mimizan) et la commune de Rivièr-Saas-et-Gourby.** Parmi les subventions accordées :

- **168 000 €** pour l'aménagement d'une liaison cyclable de 2,8 km le long de la route de Bordeaux (RD 810) à Saint-Vincent-de-Tyrosse, depuis l'avenue d'Aspremont jusqu'à la rue des métiers ;
- **40 320 €** pour la réalisation d'une voie verte à Saint-Paul-lès-Dax permettant une continuité cyclable entre la rue du Tambour et le boulevard de Lattre de Tassigny ;
- **34 000 €** pour la réalisation d'une voie verte à Mézos pour permettre une continuité cyclable route de Contis, de l'avenue des écoles au chemin rural Claran/Gargolle ;
- **27 900 €** pour la réalisation d'un aménagement cyclable le long de la RD 13 à Rivièr-Saas-et-Gourby permettant de relier les quartiers Est et Ouest du bourg.

Solidarité territoriale

Le 11 juillet dernier, **plus d'1,6 M€ avaient été actés par les élus départementaux en soutien à 62 projets de collectivités landaises** dans le cadre du dispositif des Contrats de Relance et de Transition Energétique (CRTE). Ce jour, c'est un montant total supplémentaire de **647 000 € issus du Fonds d'équipement des communes (FEC)** qui a été attribué au titre de la solidarité territoriale à **6 cantons landais** (Coteau de Chalosse, Marensin Sud, Mont-de-Marsan 1, Orthe et Arrigans, Pays Morcenais Tarusate, Pays Tyrossais) au bénéfice de 90 communes.

Concrètement, ces dotations permettront par exemple :

- à Bastennes de réaliser son projet de **construction de 3 logements neufs** (subvention de 7 900 €),
- à Pomarez **d'aménager et de sécuriser son centre-bourg** pour conforter l'attractivité commerciale (7 900 €),
- à Port-de-Lanne d'investir dans **le réaménagement de la cantine scolaire** (2 700 €),
- à Lamothe **d'aménager un point de collecte des ordures ménagères et de tri des déchets** (6 700 €).
- à Garrey **de réaliser des travaux à l'école et de remplacer le chauffe-eau de la salle des fêtes** (7 892 €).

Agriculture : la mobilisation du fonds d'urgence sanitaire et climatique se poursuit

Enfin, comme s'y était engagé le président du Département le 5 septembre dernier, **le dispositif d'aide d'urgence à l'autonomie alimentaire pour les éleveurs d'herbivores impactés par les aléas climatiques de l'année** - entre excès d'eau et sécheresse - a été soumis à l'approbation des élus.

Les modalités de ce dispositif, voté à l'unanimité, seront transmises sans délai à la Chambre d'agriculture des Landes, afin de permettre **l'examen des premières demandes d'aides au plus tard lors de la commission permanente de décembre.**

D'une urgence climatique à une autre, les élus se sont aussi prononcés sur **les dernières demandes d'aides de viticulteurs** victimes des intempéries du mois de mai. 5 viticulteurs supplémentaires sont ainsi soutenus pour un montant total de 14 250 €, en vertu du dispositif d'urgence voté en juillet.

Depuis l'ouverture de ce dispositif, 29 exploitants viticoles en difficulté ont été accompagnés pour un montant global de 63 000 €.

Contact presse

Solène Méric
Département des Landes

05 58 05 40 01 / 07 64 45 69 06
presse@landes.fr